

ABONNEMENT.

SAUMUR... 30 fr.
12 mois... 10
Poste: 35 fr.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continué jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 MAI 1886

Chronique générale.

LA SUPPRESSION DU BUDGET DES CULTES

La commission du budget, qui avait à
examiner le budget des cultes, s'est réunie
hier.

M. Guyot a demandé que la question de
la séparation de l'Eglise et de l'Etat, puis-
qu'on ne voulait pas la résoudre sous une
forme législative, fût tranchée sous forme
budgétaire.

M. Andrieux, rapporteur, a combattu
cette proposition.

On a procédé au vote et, par 12 voix contre
9, la commission a déclaré qu'il n'y avait pas
lieu de discuter et de voter le budget des
cultes.

Ont voté pour le rejet du budget des cul-
tes: MM. Dreyfus, Clémenceau, Symian,
Ménard-Dorian, Salis, Laisant, Guyot, Bi-
zarella, Hérédia, Gerville-Réache, Maret,
Thomson.

Ont voté contre le rejet: MM. Andrieux,
Gomot, Burdeau, Blandin, Sans-Leroy,
Constans, Saint-Prix.

Trois commissaires se sont abstenus.
A la suite de ce vote, M. Yves Guyot a
annoncé à la commission qu'il déposerait
aujourd'hui jeudi à la Chambre son projet
de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

LA QUESTION DES PRINCES

Les dispositions du Cabinet paraissent,
depuis hier matin, absolument modifiées
dans la question des Princes.

M. Grévy refusant d'une part de signer
un décret d'expulsion; M. de Freycinet
ayant, d'autre part, déclaré, il y a trois
mois, qu'il n'avait pas besoin d'une loi et
redoutant les débats qui pourraient s'élever
à ce sujet, il paraît certain que les Princes
seront expulsés par simple mesure adminis-
trative, sans décret et sans loi.

La mesure paraît imminente.
Elle frapperait Monsieur le Comte de Pa-
ris et M^r le duc de Chartres, les princes
Jérôme et Victor-Napoléon.

Le ministère éviterait ainsi l'interpellation
des Gauches.

M. de Freycinet a cédé devant les menaces
radicales et devant l'opinion de six minist-
res contre quatre, qui s'étaient prononcés
au conseil pour une expulsion immédiate.

LA MOTION SUR LES BLESSÉS DE 1848.

Voici les dispositions principales de la
proposition au profit des blessés de Février:

Art. 1^{er}. — Des rentes viagères incessi-
bles et insaisissables d'un chiffre total de
deux cent mille francs sont allouées, à titre
de récompense nationale, aux citoyens fran-
çais blessés pour la liberté dans les jour-
nées de février 1848.

Art. 2. — Des pensions pourront être
accordées aux veuves non mariées, ascen-
dants et descendants au premier degré, des
intéressés prédécédés; mais, en aucun cas,
le total des pensions allouées aux membres
de la même famille ne pourra dépasser le
chiffre de la pension qu'aurait obtenue celui
duquel ils tiennent leur droit, s'il vivait
encore.

Art. 3. — Ces rentes et pensions pour-
ront varier du chiffre maximum de 250 fr.
à 1,200 francs au chiffre minimum de 250 fr.
Les pensions jointes aux rentes ne pour-
ront dépasser le chiffre total de 200,000 fr.

LA RÉPUBLIQUE JUGÉE PAR LE « SIÈCLE »

On lit dans le Siècle d'hier:
« La République devait être un gouver-
nement, et ceux qui sont à sa tête met-
tent à honneur de gouverner le moins
possible. La République devait avoir une
politique nette et précise, elle n'en a
pas. »
C'est un journal républicain qui s'exprime
ainsi.
L'aveu mérite d'être noté.

SUITE DE LA CURÉE RÉPUBLICAINE

Ce qui tenait le plus au cœur des députés
de la majorité, avant leur départ pour les
vacances de Pâques, ce n'était point la so-
lution de la grève de Decazeville, ce n'était
pas davantage la question lamentable des
ouvriers sans travail.

C'était, et ce sera toujours la question des
places.

Le gouvernement a bien compris l'état
des esprits parlementaires, aussi ne s'in-
quiète-t-il que des moyens de continuer la
curée.

Les directeurs des postes ont été les pre-
miers à ressentir les effets de cette ardeur
toute républicaine.

Jusqu'à présent, on se contentait de de-
mander à ces laborieux agents le respect de
nos institutions et surtout des connaissances
techniques approfondies. En destituant les
uns, en déplaçant et en retirant les autres,
M. Granet a prouvé à tous que les connais-
sances administratives ne servent de rien si
elles ne sont pas accompagnées et quelque-
fois même remplacées par un zèle broyant
pour le parti radical.

En même temps, divers journaux annon-
çaient que les mesures prises contre les di-
recteurs n'étaient que le prélude de mesu-
res autrement générales et terribles dirigées
contre les receveurs et les agents secondai-
res. Ces journaux étaient bien informés, et
la foudre vient d'éclater; les inspecteurs,
sous-inspecteurs et receveurs principaux
ont été frappés à leur tour, et c'est aux fac-
teurs à trembler, quand les nécessités du
service les obligent à franchir le seuil d'un
personnage connu pour ses attaches conser-
vatrices.

M. Sadi-Carnot, lui aussi, vient de com-
mencer son mouvement épuratif depuis si
longtemps promis. Comme son collègue des
postes, il a d'abord visé à la tête. Trois tré-
sorières-payeurs ont été révoqués ou admis
prématurément aux douceurs de la retraite
proportionnelle. Un autre mouvement con-

cernant les agents secondaires est, dit-on, à
l'étude.

Comme le fait spirituellement observer le
Journal des Débats, on ne peut tout faire en
un jour.

C'est pourquoi les journaux opportunis-
tes ne sont guère satisfaits. On ne va pas
assez vite.

Là-dessus, la République française laisse
éclater le plus amer désappointement. « Est-
ce là, s'écrie-t-elle, un de ces grands mou-
vements qui révèlent une méthode et une
politique? » On avait compté sur une de ces
grandioses hécatombes administratives qui
« mettent les imaginations en travail », et
c'est à peine si, sous le couteau épurateur,
tombent quelques têtes d'obscures victimes.
« Le pays n'a rien vu, rien constaté. » Et
notre confrère conclut par ces paroles sévè-
res qui feront rentrer les ministres récalci-
trants en eux-mêmes: « Qu'a-t-on fait? Qu'a-
t-on essayé? Rien, absolument rien. » De
là à la menace d'une interpellation, il n'y a
qu'un pas.

Allons, messieurs les ministres, un peu
de courage!

Remplacez les curées partielles par une
bonne curée générale!

MORT DU COLONEL HERBINGER

Le colonel Herbingier est mort hier matin
à trois heures dans son domicile, 13, ave-
nue de la Mothe-Piquet, à Paris.

Depuis quelque temps, le brave colonel
était très souffrant et ses amis s'attendaient
de jour en jour à un dénouement fatal. Tout
dernièrement, il était allé à Cherbourg et ce
voyage l'avait beaucoup fatigué.

De quoi le colonel Herbingier est-il mort?

On ne sait pas encore au juste.
Plusieurs de ses amis prétendent qu'il a
succombé à la rupture d'un anévrisme.
D'autres disent que la mort a été causée par
le percement d'une tumeur dont il souffrait
à la gorge.

D'autres affirment qu'il a succombé dans
un accès de fièvre.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS
PREMIÈRE PARTIE
LA SENORITA

L'amazone continua de s'avancer à petits pas,
regardant, examinant de plus près sa jeune protég-
ée qu'elle avait peine à reconnaître.

Quel changement, quelle altération dans ses
traits!... Une sorte de masque livide défigurait son
visage qui semblait avoir désappris le sourire. Les
yeux, entourés d'un cercle bleuâtre, avaient le
regard fixe et navrant d'un chevreau blessé. Il s'en
déchappait des pleurs qui descendaient en silence
sur la joue flétrie. Le mouvement des lèvres don-
nait à penser qu'elle bavait amèrement ses larmes.

— Mignon, qu'as-tu? lui demanda Fernande,
attendrie.

La petite gitane secoua la tête comme pour ré-
pondre.

— Rien!

Sa bienfaitrice insista:

— Que puis-je pour te soulager, Mignon, pour te
consoler?...

— Rien! rien! répéta le geste de la jeune
muette.

Fernande voulut descendre du cheval. Une
pantomime expressive, une injonction formelle la
contraignit à renoncer à ce dessein.

— Non, je ne veux pas! disait ainsi Mignon. Je
vous en conjure, éloignez-vous!... Laissez-moi!
Abandonnez-moi!

Une profonde, mais discrète pitié s'imposait au
cœur de Fernande. Elle savait combien la gitane
était capricieuse et sauvage; elle craignit de l'effa-
roucher davantage encore et lui dit:

— Écoute... Je repasserai dans une heure.
D'ici là réfléchis, calme-toi. Tu sais que je ne
veux que ton bien... Tu me diras tout... Nous
trouverons le moyen de te rendre le contentement,
la gaieté d'autrefois. A bientôt, n'est-ce pas,
Mignon?... A bientôt!

L'intraitable enfant ne voulait rien entendre. Elle
se bouchait les oreilles; elle s'était blottie dans
l'herbe, la face contre terre, et n'en bougeait plus.

Fernande s'éloignait, le regretant déjà, se
promettant d'insister davantage encore au retour.
Mais elle ne retrouva dans la bruyère qu'un gîte
désert et tiède encore, comme celui de la biche
qui vient de disparaître en entendant venir le
chasseur.

Une autre fois, deux mois plus tard, elle crut
entrevoir au loin la fugitive, mais qui se traînait
péniblement, alourdie et méconnaissable, sur la
lisière d'un bois. Était-ce bien Mignon? l'alerte et
svêlte Mignon qui, vers la fin de l'automne encore,
courait, bondissait si légèrement qu'on lui eût
supposé des ailes?

Cette métamorphose, un si grand chagrin, cer-
taines réminiscences, inquiétaient Fernande. Elle
continuait d'envoyer des secours dans la grotte;
elle envoya le médecin du château. Son rapport
fut rassurant, mais évasif.

— Affaire de temps, déclara-t-il avec un singulier
sourire, ça se passera... comme chez tant d'autres!

— Cependant, docteur, si elle devenait plus
malade, ou tout à fait folle?

— Oh! pour folle, elle l'a toujours été, pauvre
petite! c'est là son excuse!

Il fallut se contenter de cette explication. Fer-
nande recommanda qu'on la prévint s'il survenait
quelque chose de plus grave. On le lui promit,
surtout Antonio. Les circonstances, ses propres
soucis reléguèrent au second plan le souvenir de la
gitane. C'était déjà l'été, l'époque du mariage
prochain. La duchesse emmena sa fille à Madrid
pour l'acquisition du trousseau. Au retour, la
corbeille était arrivée. Le mari ne tarderait pas à
la suivre.

Tous les doutes, toutes les hésitations de notre

héroïne obsédèrent de nouveau son esprit. Elle ne
dormait pas; elle était nerveuse, sous l'influence
d'un pressentiment de malheur.

Le jour même où l'on attendait don Ramon,
Antonio prit à part sa jeune maîtresse, et seul avec
elle, non sans de fréquentes réticences, il lui dit:

— Peut-être ne devrais-je pas en aviser aujour-
d'hui la Señorita... mais je lui ai promis... je lui ai
juré de...

— Il s'agit de Mignon? l'interrompit-elle.

— Oui... Tout est découvert.

— Tout... quoi?

Après un temps, le vieillard, comme à regret,
s'expliqua ainsi:

— Je ne l'accuse pas... Une innocente! Savait-
elle ce qu'elle faisait? Ces bohémiennes, ça n'a
guère de retenue... Ça vole les enfants...

— Des enfants?

— A moins de croire que c'était le sien... et ce
serait encore plus horrible!

— Mais quoi donc? Je ne te comprends pas,
mon bon Antonio... Parle plus clairement...

— Voilà! On la supposait partie, malade ou
morte dans quelque recoin de la montagne. Elle
reparut il y a trois semaines environ, plus vive et
plus gaie que jamais... Elle n'était plus seule; elle
riaient, elle chantait pour ce pauvre petit...

Et comme Fernande répétait ces derniers mots
du vieux serviteur, l'interrogeant des yeux; il lui

Enfin, quelques-uns même se font l'écho d'un bruit qui, s'il se trouvait exact, prouverait que le colonel Herbinge ne pouvait plus supporter le souvenir des calomnies dont on l'a si injustement abreuvé.

Depuis deux jours son état s'était considérablement aggravé, et tous les médecins appelés autour de lui étaient unanimes à déclarer son état désespéré.

Pendant sa maladie, il parlait souvent des attaques dont il a été l'objet ces derniers mois.

« Et dire que l'on me prend pour un ivrogne ! » répétait-il fréquemment d'une voix découragée.

Les obsèques auront lieu demain vendredi, à midi, à Saint-Pierre du Gros-Cail-lou.

En sortant du ministère, à midi et demi, le général Boulanger, apprenant la fatale nouvelle, s'est montré vivement ému. Dans les couloirs de la Chambre, cette nouvelle a produit une vive impression.

Né à Strasbourg le 7 décembre 1839, M. Herbinge avait été reçu le premier, à l'âge de 20 ans, à Saint-Cyr.

Sorti premier de sa promotion, il franchit rapidement les échelons de la carrière militaire.

Sous-lieutenant en 1864, lieutenant en 1865, capitaine en 1869, M. Herbinge fut avec distinction la campagne de France. Il fut promu en 1876 au grade de chef de bataillon et concourut pour l'obtention du brevet d'état-major.

M. Herbinge fut chargé de professer en 1876 et 1877 le cours de tactique de l'infanterie à l'École de guerre.

Envoyé au 8^e de ligne à Saint-Omer, il fut ensuite appelé au commandement du 26^e bataillon de chasseurs à pied.

Pendant quatre ans, de 1880 à 1884, il conserva le commandement de ce beau bataillon.

En novembre 1884, le commandant Herbinge, promu au grade de lieutenant-colonel, fut désigné pour servir au Tonkin. « Je considère, disait le général Campenon, Négrier comme mon fils, et je lui envoie Herbinge. Je ne connais pas de meilleur officier. »

Nommé commandant d'un régiment de marche dans la brigade qui était chargée de marcher sur Lang-Son, le colonel Herbinge recueillit le 28 mars le commandement suprême abandonné par le général Négrier qui avait été blessé.

On lit dans le *National* :

« Beaucoup d'amis du colonel, appartenant à l'armée, avaient conseillé à Herbinge de donner sa démission, afin de pouvoir parler librement : par excès de patriotisme et de bonté, Herbinge ne l'a pas fait.

Hier matin, dès la première nouvelle de la mort d'Herbinge, tous ses amis sont accourus.

Plusieurs officiers supérieurs étaient très-irrités. Ils ne trouvaient pas de termes assez forts pour exprimer leur colère contre

Brière de l'Isle. « Le malheureux, disaient-ils, il nous l'a tué ! »

« L'état de la pauvre mère d'Herbinge fait peine à voir.

« Espérons que maintenant la malheureuse femme publiera les nombreuses lettres que son fils lui a écrites du Tonkin.

« Ces lettres, paraît-il, feront la pleine lumière sur tous les incidents qui ont coûté la vie à Herbinge.

« Un dernier détail :

« On avait promis à Herbinge qu'il serait nommé colonel.

« Il considérait avec raison cet avancement comme sa justification. La nomination n'a pas eu lieu.

« Pourquoi ? Cette injustice a certainement avancé l'heure de la mort du malheureux Herbinge. »

LES RÉPUBLICAINS ET LA LOI

Les républicains se moquent bien de la loi. On les a vus, ces jours-ci, à Troyes, envahir une église, insulter un prédicateur, maltraiter un vénérable prêtre et blesser plusieurs personnes honorables qui protégeaient sa retraite. Il y a des lois qui interdisent ces désordres, et une force armée chargée d'appliquer la loi ; les gendarmes se promenaient de long en large : Nous n'avons pas d'ordres, disaient-ils. Le commissaire de police regardait les perturbateurs, souriant et sifflant la *Marseillaise*. Aujourd'hui, nous trouvons le même mépris de la loi chez les républicains, à l'extrémité opposée de la France.

A Drignac (Charente), les républicains veulent s'emparer d'un local privé pour en faire une école. Le propriétaire et le locataire s'y opposent au nom de la loi. Les républicains sifflent là aussi la *Marseillaise* et crochètent la porte. Ils se passe alors une scène qui peint bien les mœurs de notre époque, l'effronterie des républicains et l'impuissance morale de leurs victimes.

Pendant que l'inspecteur primaire fait crocheter la serrure, le locataire, M. de Juglart, lui lit le code pénal. Tant de naïveté le désarme. Et qu'est-ce que cela fait à l'inspecteur, le code pénal ? Il n'y a plus de juges en France pour le lui appliquer. Aussi l'inspecteur hausse les épaules et ordonne au crocheteur de poursuivre. Alors M. de Juglart lit le code au crocheteur, un pauvre diable de maréchal-ferrant.

Cet ouvrier a une peur instinctive du code, il ne sait pas que c'est une arme rouillée qui ne part plus contre les républicains.

Excellent type de conservateur, ce bon M. de Juglart et son discours est tout à fait réussi. L'inspecteur fera-t-il la prison du crocheteur ? Mais non, puisque le crocheteur ne sera pas poursuivi. Ressuscitera-t-il ce malheureux ? Il n'en aura pas la peine puisque ce malheureux n'aura pas une égratignure.

La pièce a été jouée si souvent, que le dénouement était connu d'avance. Les Jésuites ont donné la première représentation, puis sont venus les Maristes, les Augustins,

les Prémontrés, les Carmes, les Oblats, les Capucins, etc. Tous ont cédé à la force avec un ensemble parfait. Quelquefois ils se sont laissés assiéger. Mais si le siège se prolongeait, ils se faisaient un devoir, comme à Frigolet, de nourrir les assiégeants.

Le maréchal hésite donc : « Je n'ai pas envie de me faire assommer, » dit-il.

— Homme simple ! et par qui ?

L'inspecteur primaire, plus ferré sur l'instruction civique, répond hardiment : « Je réponds de tout ! » Celui-là connaît son époque.

Alors, semblable aux héros d'Homère, M. de Juglart, avant le combat, apostrophe l'ennemi et d'une voix retentissante lui tient ce discours :

— Je ne veux pas répandre le sang, je ne veux pas de violence, je la laisse aux représentants de la République ; mais M. l'inspecteur, qui répond de tout, fera-t-il la prison de cet homme s'il y est condamné pour avoir violé une propriété ? ressusciterais-je ce malheureux si, moins calme que je ne le suis, je lui cassais la tête quand il va enfoncer ma porte ? Je cède à la force !

L'autre enfonce la porte et le propriétaire est chassé de chez lui. Ainsi finit la comédie.

« Un jour que je causais des décrets avec Dumas, raconte l'auteur de la *France Juive*, il me dit simplement : « Les catholiques sont des lâches ! » Quelques jours après, mon collaborateur à la *Liberté*, Joseph Cahen, qui a publié deux ouvrages d'une réelle valeur, *Les Déicides* et *les Phariséens*, me répétait : « Les catholiques sont des lâches !... Si on avait voulu nous faire ce qu'on vous fait, nous nous serions tous couchés devant les chapelles et la troupe n'aurait pas osé avancer. »

« Les catholiques subissent tout. »
Les républicains seraient bien bons de se gêner. H.-A. M.

Au sujet des troubles de Troyes et de l'inertie de la police, M. Étienne Devisme écrit dans le *Progrès national* :

« Voyez ces courageux jeunes gens qui défendent un prêtre insulté et abîmé à coups de pierres.

« — Gendarmes, éloignez la canaille, on tue ce vieillard.

« — Cela ne nous regarde pas, nous n'avons pas d'ordres.

« Et le gendarme tourne le dos.

« — Monsieur le gendarme, défendez-nous, on nous lapide, voyez, notre sang coule.

« — Cela ne nous regarde pas. Nous n'avons pas d'ordres.

« Et M. le commissaire s'en va tranquillement en sifflant la *Marseillaise*.

« Ils n'ont pas d'ordres ! Mais quand on voit assommer les gens, a-t-on besoin d'avoir des ordres pour les défendre ? Quand ils voient un homme se noyer, vont-ils demander l'autorisation de se jeter à l'eau avant d'essayer de le sauver ? Quand ils voient un individu faire un mouchoir, leur faut-il une autorisation en règle pour lui mettre la main au collet ?

« Non, n'est-ce pas ; alors pourquoi attendent-ils toujours des ordres... qui ne viennent jamais ?

« Cela ne les regarde pas ! ! !

« Mais qui cela regarde-t-il alors ?

« Mes amis, c'est nous, nous seuls que cela regarde. Quand nous voyons un prêtre insulté, défendons-le ; quand on vient troubler nos offices, sortons de l'église et courons les polissons ; quand on nous lance des pierres, répondons par des coups de canne ; nous n'avons pas d'ordres à attendre, nous, et cela nous regarde parce que s'agit de notre sécurité, de notre liberté, de notre vie.

« Nous imposerons de force aux gens le respect de nos ministres et de nos croyances ; surtout ne comptons pas sur ces agents auxquels l'inertie est recommandée comme le plus saint des devoirs. »

ÉTRANGER

ESPAGNE. — L'explosion d'Aldaya. — La fabrique de nitro-glycérine d'Aldaya (province de Valence) a été complètement détruite par l'explosion de 480 kilos de glycérine.

Treize personnes ont été tuées. Les cadavres complètement hachés ont été retrouvés à plusieurs centaines de mètres.

Il n'y a pas eu de blessés. Le gérant, qui était un Français, est parmi les morts.

35 personnes étaient dans l'usine, au moment de la catastrophe.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 mai.

L'ouverture des Chambres et la reprise des débats plus ou moins parlementaires laissent la Bourse assez indifférente :

Le 3 0/0 est à 82.65 ; l'amortissable à 84.50 ; 4 1/2 0/0 à 109.37 sans changement.

Le Crédit Foncier est à 1,365. Les obligations ont un bon courant de demandes.

La Société Générale est très demandée à 437.

La Banque d'Escompte est ferme à 465.

La Société des Dépôts et Comptes courants est fort demandée à 600.

L'emprunt Cubain a été couvert deux fois.

France, il a été souscrit 60,000 obligations.

Le Panama monte à 456.25.

La bonne tenue des actions et obligations des grandes compagnies de chemins de fer justifie les prévisions. Le Nord est en faveur. Ceux qui ont acheté, sur nos conseils, il y a deux mois, gagnent aujourd'hui 35 à 40 francs par titre.

Nouvelles militaires.

LES PROMOTIONS DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Le ministre de la guerre a introduit, dans son instruction sur les inspections générales, une innovation importante : les officiers promus au choix, et qui aspirent à la Légion d'honneur, ne seront plus tenus, pour obtenir cette distinction, de justifier de deux ans de grade.

Quand un officier sera proposé trois fois pour l'avancement et pour la croix, il est maintenu pour l'avancement, la proposition

fallut bien achever sa révélation :

— Le nouveau-né, reprit-elle, qu'elle promenait çà et là... Quelques jours se passèrent... Après quoi, nouveau changement... Elle chantait encore, mais c'était des lamentations désespérées, comme les hurlements d'une louve pleurant son louveteau... En effet, l'enfant qu'elle portait toujours dans ses bras n'était plus qu'un cadavre... Elle l'avait tué...

— Tué... c'est impossible !... Qui dit cela ?

— Le docteur... L'alcade et les alguazils qui sont venus l'arrêter ce matin... qui la conduisent à Iron... en prison...

— Oh ! je veux leur parler !... la voir !... s'écria Fernande, qui s'élançait au dehors.

Mais Antonio lui barrant le passage :

— Maitresse ! dit-il, chère maitresse, ne faites pas cela... Ne vous en mêlez pas directement... Don Ramon n'arrive-t-il pas tantôt, et par un train se croisant avec celui qui l'emmènera... Nous serons à la gare. Obtenez de lui qu'il intervienne en faveur de l'accusée. Une folle ! on leur représente que le plus criminel, après tout, c'est le misérable... c'est le père !

— Le père !... murmura Fernande en s'arrêtant tout à coup.

Un souvenir, une image, celle de Ramon d'Avila regardant la bohémienne, puis s'enfuyant du ravin, repassait devant ses yeux. Son esprit fut traversé

de cet horrible soupçon.

— Si c'était lui !

Elle remercia le vieillard et, calme en apparence, elle attendit.

La duchesse avait décidé qu'on irait au-devant du futur. On partit ; mais cette fois le carrosse armorié ne s'arrêta pas sur la hauteur, il descendit jusque dans la cour même de la station.

On entendit siffler dans l'éloignement le train de Madrid. Déjà celui de France était arrivé, déjà don Ramon s'avançait vers le carrosse en saluant à l'espagnole.

Fernande en était descendue, cherchant des yeux Mignon, qu'elle n'apercevait pas encore.

Tout à coup, d'un hangar où jusqu'alors ils l'avaient tenue renfermée, les alguazils sortirent, poussant devant eux la folle, qui chantait ou plutôt qui hurlait d'un ton plaintif, avec le mouvement machinal de bercer encore dans ses bras l'enfant disparu... Une illusion... un rêve...

Ce groupe était suivi, entouré par une foule curieuse, qui s'écarta cependant pour livrer passage à la senorita. Elle se dirigea vers la gitane ; elle lui prit la main et lui dit :

— Mignon, reconnais-moi ! défends-toi ! Qui l'a tué ? Quelle était sa mère ? Le père, où est-il ?

A la première question, la muette avait paru répondre : « Je ne sais pas ! » A la seconde, et non sans une douloureuse flerté : « Meil ! » Quant

à la troisième, elle cherchait, relevant la tête. Elle aperçut tout à coup Ramon d'Avila. Un éclair jaillit de ses yeux, un cri déchirant s'échappa de ses lèvres. Avant qu'on eût pu la retenir, elle se rua sur celui qu'elle reconnaissait ; d'une main, elle le saisit à la gorge, de l'autre elle lui planta ses ongles au visage.

Cette vengeance, cette indignation, cette colère, et plus encore, l'effarement, la pâleur du misérable, tout avait clairement répondu, sinon pour l'assistance, du moins pour Fernande, qui le regardait bien en face :

— C'est lui ! Le voilà !... C'est lui !

Il parvint à se dégager avec l'aide des gens de justice, qui s'efforçaient en même temps de ressaisir la folle. Elle leur échappa de nouveau, s'enfuyant, se glissant, rapide et furtive, à travers la foule, devenue sa complice.

Elle parvint ainsi jusqu'à la haie de la voie ferrée, sauta par-dessus, bondit au-devant de la locomotive qui arrivait à toute vitesse, et dans le paroxysme de l'exaltation, du désespoir, se coucha sur les rails où tout le train passe, ne laissant plus derrière lui que des débris sanglants... une tache rouge.

Fernande avait tout vu. Elle reculait, béante, épouvantée. Son geste semblait dire à don Ramon :

— Voilà votre œuvre !

Il voulut protester, comprenant, que tout était

perdu s'il ne se hâtait pas de réagir contre la pression de cet affreux spectacle ; il s'efforça de le masquer, de le cacher aux yeux de Fernande de sa mère.

— Madame la duchesse, balbutiait-il, n'allez pas croire... ne regardez pas !... Fernande ! Fernande ! ma fiancée ! ma femme !

— Jamais ! se récria-t-elle en le repoussant avec horreur. Oh ! cette fois, jamais !

Et succombant à tant d'émotions, elle s'évanouit.

Les nouvelles couches.

Un jeune lycéen apporte un des poissons qui étaient dans le bocal placé à l'antichambre ; il montre à sa mère en lui disant :

— Hier encore son avaloir m'aurait mangé ; il bouillait les mouchoirs comme un maitroquet les perroquets ; c'est moi qui l'ai trainé de dévisser son billard ; trois minutes il lâchait la rampe et faisait mille moutons à pipé.

— Eh bien ! mais il est mort !

— V'là deux heures que j'te le dis.

Un pochard se présente à un hospice d'aliénés ; — Est-ce que vous traitez les ivrognes ?

— Oui, mon ami.

— Eh ben ! alors, où est le zing ?

Un dans la Légion d'honneur sera annulée; mais, contrairement à ce qui a eu lieu jusqu'ici, cette dernière proposition pourra être renouvelée dès que le candidat sera en possession de son nouveau grade.

M. le général Ritter, commandant de la division de Constantine, vient de débarquer à Marseille, se rendant à Tours, pour assister au mariage de son fils. M. Ritter est sous-lieutenant au 31^e de ligne; il épouse mademoiselle Jeanne Vergé.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

On sait que M. le général Boulanger assistera à la fête fédérale de gymnastique à Nantes, le 13 et le 14 juin.

Le ministre de la guerre se propose de visiter, en outre, dans ce voyage: l'École de Saumur, le Prytanée militaire de La Flèche et l'École des sous-officiers d'infanterie de Saint-Maixent.

LES LAURÉATS DES CARROUSELS DE PARIS.

Quelques erreurs s'étant glissées dans plusieurs journaux, nous croyons devoir publier de nouveau les noms des officiers de l'École de Saumur qui ont obtenu les différents prix aux carrousels de Paris des 24 et 25 mai.

Première journée.

M. MESPLR, officier-élève: prix des têtes.
M. CHEVILLOTTE, lieutenant au 43^e chasseurs: prix des bagues.
M. RAMBAUD, officier-élève: prix des jarelots.

Deuxième journée.

M. HEBERT, lieutenant au 11^e cuirassiers la presse parisienne a imprimé: 11^e dragons: prix des têtes.
M. PAYSSÉ, lieutenant au 48^e d'artillerie: prix des bagues.
M. DE COMA, lieutenant au 20^e chasseurs: prix des javalots.

M. Sarrien, ministre de l'intérieur, a reçu hier matin plusieurs préfets, parmi lesquels se trouvait M. Nelson-Chierico, préfet de Maine-et-Loire.

C'est décidément le 1^{er} août qu'auront lieu les élections pour le renouvellement partiel des conseils généraux.

De cette manière, les deux Chambres pourront siéger jusqu'au samedi 10 juillet, et les députés et sénateurs auront toute latitude pour se rendre dans leur département respectif afin de prendre part à la période électorale.

Telle est la décision adoptée en principe, par le cabinet, sur la proposition de M. Sarrien; seulement, le décret de convocation ne paraîtra guère qu'au commencement du mois de juillet prochain.

LES RÉFORMES POSTALES

M. Granel, ministre des postes et télégraphes, vient de prendre un arrêté qui sera publié demain au *Journal officiel* et dont voici le texte:

Art. 1^{er}. — A partir du 15 juin 1886, sera mis en vente, au prix de 15 centimes pour le service intérieur et de 25 centimes pour les relations internationales, des cartes-lettres portant l'empreinte d'un timbre-poste de 15 centimes ou de 25 centimes.

Art. 2. — Il est permis d'insérer dans les cartes-lettres tout objet dont l'insertion est autorisée dans les lettres ordinaires; mais les envois dépassant 15 grammes seront taxés comme les lettres insuffisamment affranchies.

Art. 3. — Les cartes-lettres pourront être recommandées et dans ce cas faire l'objet d'une demande d'avis de réception.

Art. 4. — Les timbres-postes découverts dans les cartes-lettres ne pourront être utilisés, ni échangés; mais les cartes-lettres, mises hors d'usage, avant d'avoir été jetées à la boîte, seront admises à l'échange contre des timbres-postes, si elles sont présentées en entier.

Art. 5. — Les principaux bureaux de Paris seront approvisionnés dès le début. La vente sera successivement étendue aux bureaux de poste au fur et à mesure du développement de la fabrication.

L'administration supérieure se préoccupe de répondre au vœu exprimé par un grand nombre de conseils municipaux qui ont voté des fonds pour l'Institut Pasteur.

Il s'agit d'obtenir des compagnies de chemins de fer, sur la réquisition du maire, et comme il est pratiqué pour les militaires, le transport à prix réduit des personnes atteintes par des animaux enragés.

LA PLUIE.

La pluie! Toujours la pluie!
Chaque matin, on se précipite à sa fenêtre, on consulte le ciel; il est bleu: on espère.

Une heure après la pluie tombe. Quelle sottise et désagréable chose! Elle contrarie les projets les plus agréables, les promenades les plus charmantes. On est parti joyeux, content, l'esprit en joie, le cœur ensoleillé; on revient maussade, ennuyé, pataugeant dans la boue et trempé jusqu'aux os.

J'en suis tout furieux.
Allez donc essayer de flaner quand les cataractes du ciel sont ouvertes et que les averses succèdent aux averses avec une monotonie désespérante.

Et cependant nous sommes à la fin de mai — le mois des fleurs — et mardi prochain nous entrerons en juin.

Nous sommes au milieu du printemps, à la veille de l'été, et rien ne nous fait prévoir un retour définitif du printemps.

Les martinets sont revenus, c'est vrai, mais depuis qu'ils sont là, les pauvres! ils passent leur temps à voler au ras du sol.

Leur retour, signe de beau temps, s'est transformé en signe de pluie.

Tout est renversé.
Espérons, cependant, que nous touchons à la fin de cette vilaine période pluviale.

Il y a si longtemps que le ciel pleure qu'il devrait bien nous faire risette.

(Patriote.) UN FLANEUR.

LE SCANDALE DE CHATEAUNEUF.

Sous ce titre, on lit dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

« Au jour fixé pour la revision des conscrits du canton de Châteauneuf, M. Janvier de la Motte, conseiller général, avait eu l'idée d'inviter à déjeuner M. le préfet, M. le général Lourde-Laplace, M. Maillé, en un mot à peu près tout le conseil.

« Les pompiers étaient sous les armes et la population de Juverdeuil sur pied. M. Janvier de la Motte présenta aux habitants M. le préfet, puis M. Maillé, qui apparaissait dans le canton comme un rayon de soleil (sic). Puis le majordome vint annoncer que le repas était servi et tout le monde se mit à table. On mangea du meilleur appétit. A cela rien à dire.

« Mais le préfet trouva si succulents les mets et si savoureux le nectar de l'ex-bonapartiste, qu'il oublia complètement l'heure de la revision. Les jeunes gens avaient été convoqués pour une heure, et M. le préfet ne se décida à quitter son verre qu'à deux heures moins dix minutes, 50 minutes en retard!

« Pourtant il y avait au moins 150 conscrits à examiner et M. le préfet voulait reprendre le train à quatre heures moins le quart. Comment expédier tant de monde en un si court intervalle? D'autres auraient eu peut-être le trac ou des scrupules; mais M. Nelson-Chierico ne se remue pas la bile pour si peu. A trois heures tout était bâclé. Allez-y casquettes et képis au chemin de fer! Le train vous attend.

« Les conscrits passaient trois et même quatre à la fois. Le chirurgien n'avait pas jeté un regard sur eux que le préfet criait: « Bon pour le service, allez! — Ajourné; vite, à un autre et dépêchons-nous. » Non seulement le commandant de recrutement n'avait pas le loisir d'interroger les conscrits sur leurs aptitudes, mais il pouvait à peine suffire à inscrire leurs noms. C'était, comme on dit vulgairement, conduit à la vapeur. On a calculé que le préfet expédiait parfois six jeunes gens par minute. Le tirage au sort réclame davantage. C'est un vrai scandale.

« En nommant M. Janvier de la Motte conseiller général, le canton de Châteauneuf témoignait quelque attachement pour le gouvernement actuel. Aujourd'hui, les habitants sont édifiés sur la manière avec laquelle les fonctionnaires traitent les amis de la République. »

LE PONT DE MORANNES

Samedi dernier, 22 mai, dit le *Patriote*, on a fait à Morannes l'épreuve du pont métallique établi sur la Sarthe, en remplacement du pont suspendu.

L'épreuve a été faite en présence de M. Alard, ingénieur en chef, qui l'a construit.

Les résultats ont été satisfaisants. L'épreuve a été d'abord de 8,000 kilog., plus le poids de six chevaux et de la voiture. Ensuite de 6,400 kilog., représentés par des couches de sable.

Ces résultats confirment le succès des ponts en acier.

Le pont de Morannes est le premier pont en acier, de cette dimension, exécuté en France. Il mesure 5½ mètres de portée.

Le travail a été exécuté par M. Eiffel. M. Eiffel est l'ingénieur qui a conçu le projet d'élever une tour de 300 mètres à l'Exposition de 1889.

Le pont de Morannes a été livré à la circulation le lendemain des épreuves.

De nombreux spectateurs venus de Morannes et des environs assistaient à ces expériences.

L'EXÉCUTION D'UN IVROGNE

Dans son audience du 17 mai, le tribunal de Niort a condamné un sieur Niol, tailleur de pierre dans cette ville, à DEUX MOIS DE PRISON et trois cents francs d'amende (!!!) pour ivresse manifeste.

Le prévenu se trouvait en récidive. On voit que les juges niortais ne sont pas tendres pour les disciples de Bacchus.

Le gouvernement vient de soumettre à la Chambre un projet de loi ayant pour objet d'autoriser la ville de Nantes à emprunter la somme de 2,400,000 fr., destinée au paiement des frais de reconstruction du lycée de garçons.

L'ÉLECTION D'ILLE-ET-VILAINE

Nous lisons dans l'*Eclair*, de Rennes:

« Électeurs,
« Vous avez rendu votre verdict, qui est celui du bon sens et de l'honnêteté.

« Le radicalisme est refoulé dans le département.

« L'Ille-et-Vilaine ne fait plus tache sur la carte de l'Ouest.

« Par une majorité écrasante, dont nos adversaires n'ont jamais pu approcher malgré tous leurs subterfuges, vous avez déclaré que vous n'entendiez plus être menés par les hommes qui ont consommé la ruine de l'Agriculture et la persécution religieuse.

« La défaite de nos adversaires n'est pas un vulgaire échec, un accident des luttes électorales, c'est la condamnation d'un système de gouvernement qui a causé des ravages profonds.

« La France conservatrice et catholique tressaillera de joie en apprenant qu'un département inféodé depuis dix ans à la République, s'en est détaché dans un splendide élan de répulsion.

« Ce triomphe est dû aux efforts courageux d'un grand nombre de citoyens aussi zélés que désintéressés, ce qui en double le prix.

« Au nom des intérêts de tous, merci au candidat victorieux qui, dans un parti abattu par de longues défaites, n'a pas désespéré du succès d'une cause juste.

« Merci à ceux qui l'ont aidé.

« Merci aux électeurs qui nous ont si admirablement compris.

« La journée de dimanche est de celles qui consolent et donnent de l'espoir!

« Vive la France!

» LA RÉDACTION. »

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

BAISSE DE PRIX de 40 c. par paquet sur toutes les bougies.

Bonne qual., le paq.	0.90 c.	hors ville	0.80
Gobelins....	— 4.00	—	0.90
A trous....	— 4.10	—	4.00
F ^o Fourmès..	— 4.10	—	4.00
Nubienne...	— 4.15	—	4.05

Faits divers.

TABAC ALLEMAND AU TONKIN

Les Allemands seront toujours des habiles et nous, Français, de furieux imbéciles. En voici une preuve nouvelle:

On vend à nos soldats du Tonkin et de l'Annam du tabac fabriqué au Wurtemberg et enveloppé dans une bande tricolore. Le nom du fabricant, un véritable Allemand, est écrit sur la bande, comme pour mieux se moquer de nous et de nos couleurs.

Manquons-nous de tabac en France ou en Algérie? Le Wurtemberg est-il donc si voisin de Hué et de Hanoi?

Notre tabac, dit-on, est beaucoup trop cher, même celui dit de cantine, pour les soldats, et c'est pourquoi on se munit de tabac suisse ou allemand.

La raison serait péremptoire, contra le monopole. Singulier monopole après tout, qui, dans un état démocratique, réserverait nos produits aux classes riches et enverrait notre or aux Allemands, pour que nos troupiers puissent fumer d'exécrable tabac!

A PROPOS DES ÉRUPTIONS DE L'ETNA.

L'Etna, qui s'appelle en italien *Mongibello*, et est situé, comme chacun sait, en Sicile, dans la province de Catane, n'est pas un volcan à dédaigner, quoiqu'il fasse moins parler de lui que le Vésuve.

D'abord, il est le plus élevé de l'Europe, 3,343 mètres, et sa base occupe un cercle irrégulier de 38 lieues d'étendue. On peut dire qu'il commence au sortir de Catane. Une des particularités de ce volcan, c'est la multitude des cônes ou volcans secondaires répandus sur ses flancs, par centaines; c'est de l'un d'eux, le *Monte-Rosso*, que sortit la grande éruption de 1669. Le cratère proprement dit est situé entre deux pointes supérieures, du haut desquelles se découvrent, en un incomparable panorama, les trois mers d'Ionie, d'Afrique et de Sardaigne.

Les premières éruptions de l'Etna sont signalées par les auteurs grecs dès le huitième siècle avant l'ère chrétienne. C'est dans ses flancs que les anciens plaçaient les forges où les cyclopes et Vulcain fabriquaient les foudres de Jupiter. Au temps des Romains, les éruptions furent très fréquentes. Pour l'ère moderne, les historiens en ont noté une trentaine, depuis l'année 225 jusqu'à l'année 1865. Celle de 1852 ne dura pas moins de soixante-dix jours, fut une des plus violentes et engloutit plusieurs villages, ce qui n'empêche que tout autour de la base du volcan et sur ses flancs mêmes s'étagent villes, bourgs et fermes, avec une population de plus de 300,000 habitants, que l'admirable fertilité du sol fait s'endormir sur les dangers d'un réveil du vieux *Mongibello*.

Un fumoir original. — M. Makay a aménagé dans son hôtel, à New-York, un fumoir dont l'ameublement, très modeste, est en bois plié, et qui coûte cependant 100,000 fr.

C'est que les murs sont tapissés de billets de banque de tous les pays européens. Les banknotes françaises, russes, anglaises, italiennes et autres, se marient gaiement au plafond.

Le colonel fait appeler le vicomte de R., lieutenant, qui persiste à porter la moustache, alors que le ministre porte sa barbe.

— Vous faites de l'opposition au gouvernement? demande le colonel.

— Je laisse pousser ma barbe toutes les nuits, mon colonel, pour obéir au ministre, mais je la rase tous les matins pour ne pas déplaire à ma femme.

Bains et Hydrothérapie

17, Rue du Marché-Noir, 17

SAUMUR

Le Directeur de l'Établissement à l'honneur de prévenir les personnes qui désirent prendre des douches que les salles seront ouvertes dès le matin 6 heures.

Les dames sont priées de bien vouloir donner leur heure afin d'éviter quelquefois de longues attentes.

Abonnement au mois ou pour la saison.

